DOCUMENTS ET REMPLISSAGE DES QUESTIONNAIRES

Documents mis à disposition

- Les questionnaires : Il en existe 3 types : un pour les personnes isolées, un pour les couples ou les familles, un pour les groupes de 5 personnes ou plus. Vous disposez d'une version en anglais et cartonnée de chaque document
- Les cartes de votre zone et une carte de l'arrondissement
- Des « fiches de signalement » à remplir si la personne a une demande non urgente à transmettre
- Des « fiches solidarité » qui résument l'offre d'accompagnement social à Paris : n'hésitez pas à les distribuer aux personnes rencontrées
- Des guides « Solidarité à Paris », plus détaillés que les fiches, que vous pouvez aussi remettre aux personnes rencontrées
- Un guide de conversation, pour faciliter les échanges et le passage du questionnaire

Consignes pour le remplissage des questionnaires / fiches

- Veiller à bien utiliser le questionnaire adapté à la situation
- Renseigner toujours les parties obligatoires (même si la personne est endormie, par exemple). Si une personne vous donne son identité, ne pas la noter sur le questionnaire. Une fiche signalement pourra cependant être remplie.
- Veiller à bien numéroter les questionnaires et les fiches, dans le cadre prévu. Si vous remplissez un questionnaire personne seule associé à un groupe, ne pas oublier de préciser le numéro du groupe correspondant.
- Si vous rencontrez un couple, interroger les deux adultes séparément mais en notant les réponses sur le même questionnaire « couple ou famille ».
- Au retour en QG d'arrondissement, se présenter à l'un des membres de l'équipe qui sera sur place pour vous accueillir.

VILLE DE PARIS

LA NUIT de la SOLIDARITÉ

7e édition

Ensemble, mieux connaître les besoins des personnes sans-abri pour mieux agir

GUIDE DES VOLONTAIRES DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ

#UneNuitQuiCompte

Plus d'informations sur paris.fr/nuitdelasolidarite

CADRE D'INTERVENTION

Vous avez accepté de participer à la Nuit de la Solidarité en tant que responsable d'équipe et nous vous en remercions.

- La nuit de la Solidarité est une opération de décompte de nuit des personnes en situation de rue. Elle est organisée chaque année avec l'aide des professionnel·les du social et des Parisien·nes bénévoles.
- Cette opération n'est pas une intervention sociale mais un outil qui a pour finalité de mieux connaître les personnes en situation de rue pour améliorer les réponses qui leur sont proposées.
- Il ne s'agit donc pas d'apporter des solutions le soir même de l'opération, même si les situations d'urgence pourront être signalées à cette occasion.
- En vous inscrivant à l'opération, vous avez signé un engagement éthique et vous êtes engagés à respecter un certain nombre de règles et de consignes, soit :

→ À l'égard des personnes rencontrées

★ Respecter les personnes que vous rencontrerez, et notamment ne pas les déranger ou les réveiller. Si la personne manifeste de la réticence ou de l'incompréhension, ne pas insister. Lorsque vous êtes face à une tente fermée, respecter l'intimité des personnes et ne pas essayer de toquer.

★ Garantir l'anonymat des personnes rencontrées, respecter la confidentialité des données recueillies et notamment ne communiquer aucune information relative aux situations individuelles, hors cas de signalement à l'attention des professionnel·les

★ Ne pas tutoyer pas les personnes rencontrées.

★ Ne pas photographier les personnes rencontrées ni diffuser de photos sur les réseaux sociaux.

★ Veiller à ce que les personnes rencontrées puissent comprendre votre démarche : prendre le temps d'expliquer votre présence, de rassurer la personne rencontrée sur les enjeux de l'opération, l'utilisation du questionnaire, la garantie de l'anonymat des personnes.

★ Le cas échéant, expliquer le but de l'opération aux personnes qui s'étonnent de votre présence.

→ Au titre du cadre méthodologique

★ Faire partie d'une équipe composée de bénévoles et encadrée par un·e responsable d'équipe. Ne pas se séparer de votre groupe, circuler toujours au moins par deux et respecter les consignes du responsable.

★ Respecter pleinement le cadre méthodologique qui vous aura été présenté ainsi que les consignes dont vous aurez pris connaissance grâce à la formation en ligne

★ Adopter un comportement mesuré en toutes circonstances.

★ Mettre en place une organisation au sein de l'équipe pour que l'échange se déroule dans des conditions sereines : par exemple, l'ensemble des membres de l'équipe ne prend pas la parole simultanément ou n'entoure pas complètement la personne

★ Veiller à couvrir à pied l'intégralité de la zone qui vous est affectée et à ne pas vous écarter de l'itinéraire qui vous a été affecté. Ne pas entrer dans des parcs, des lieux clos, des squats, des propriétés privées ou des stations de métro ou de RER. Ne pas pénétrer dans les bois, et ne pas aller sur les berges ou les quais, à moins que cela ne vous soit spécifié explicitement sur votre carte

→ Focus : Les missions du responsable d'équipe

★ **Avant le départ sur le terrain :**

- Rencontrer les membres de son équipe et répondre à leurs éventuelles questions sur le décompte
- Aider les membres de l'équipe à s'approprier la démarche, les outils (questionnaires, documents,...) et les règles de déroulement de l'opération
- Veiller à l'organisation des rôles dans son équipe (« qui-fait-quoi ? »)
- Signaler toute difficulté aux référent·es du QG d'arrondissement

★ **Sur le terrain :**

- Assurer la responsabilité de l'équipe et veiller au respect des consignes permettant de mener à bien l'opération
- Réaliser, avec les bénévoles présent·es, les entretiens avec les personnes en situation de rue
- Veiller à ce que les membres de l'équipe ne se séparent pas et que personne ne se retrouve jamais seul·e à conduire l'opération

★ **Après le terrain et lorsque l'équipe a terminé de couvrir la zone qui lui a été affectée :**

- Revenir au QG d'arrondissement
- Remettre les questionnaires et la carte à l'équipe du contrôle qualité en QG d'arrondissement, et apporter toute précision ou commentaire utile pour permettre leur exploitation ultérieure